



Politique de la famille
et des aînés

Saint-Ubalde



MUNICIPALITÉ

ST-UBALDE



*Politique de la famille et des aînés de la
municipalité de Saint-Ubalde,*
adoptée par le conseil municipal le 22 avril 2013.



Légende des acronymes

CAMF : Carrefour action municipale et famille;

CAPSA : Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne;

CLD : Centre local de développement;

CPE : Centre de la petite enfance;

CSP : Commission scolaire de Portneuf;

CSSS : Centre de santé et de services sociaux;

MADA : Municipalité amie des aînés;

MFA : Ministère de la famille et des aînés;

MRC : Municipalité régionale de comté;

MTQ : Ministère des transports du Québec;

PFM : Politique familiale municipale;

RRGMR : Régie régionale de gestion des matières résiduelles;

SQ : Sûreté du Québec.



Table des matières

Mot du maire	1
Mot de la responsable des questions familiales.....	2
Préambule et historique de la démarche	3
Présentation du Comité de la famille et des aînés	4
Définition de la famille	5
Mission de la Politique de la famille et des aînés	5
Valeurs	5
Portrait du milieu	6
Profil démographique	6-7
Profil socio-économique	8-10
Les familles	11-12
Les jeunes	13
Les aînés	14-15
Les résultats des consultations	16-18
Consultation auprès des familles et des aînés	18
Consultation auprès des jeunes du primaire et du secondaire	18-19
Principes directeurs et objectifs généraux	20
Champs d'intervention	21
Plan d'action	22-28
Mise en œuvre et mécanisme de suivi	29
Conclusion et remerciements	29
Bibliographie	30



Mot du maire

La municipalité de Saint-Ubalde, consciente de ses responsabilités envers les familles, fut l'une des premières à adopter, dès 2005, une politique familiale. Cette première politique nous a guidés et aidés à prendre conscience de l'impact de la famille sur la communauté de Saint-Ubalde. Aujourd'hui, c'est avec enthousiasme et fierté que nous améliorons notre politique précédente et y ajoutons le volet « municipalité amie des aînés ».

Je tiens à remercier les membres du comité qui ont travaillé à l'élaboration de ce second document sous la gouverne de madame Annie Breau, ainsi que tous les organismes et la population en général pour le soutien accordé lors de la démarche de consultation.

L'adoption de cette politique marque le résultat d'une longue étude réalisée avec sérieux et professionnalisme par les membres du comité de la famille et des aînés, avec l'aide d'une ressource professionnelle du CLD de Portneuf qui a travaillé à titre de chargée de projet.

Le conseil s'engage donc maintenant à respecter les recommandations du plan d'action, faites dans le but d'accroître la qualité de vie de tous nos résidents. Nous mettrons tout en œuvre afin de maintenir notre engagement de penser et agir famille et de promouvoir le vieillissement actif.

Le Maire

Pierre Saint-Germain





Mot de la Responsable des questions familiales

Chères ubaldoises, chers ubaldois,

C'est avec une grande fierté que ce document de Politique de la famille et des aînés vous est enfin présenté. Tous les membres du comité ont travaillé de nombreuses heures pendant près de deux ans pour mettre à jour la politique familiale de Saint-Ubalde et

lui donner en plus une couleur spécifique aux aînés. Soyez assurés que tout au long du processus, nous avons eu en tête vos préoccupations. D'ailleurs, à ce sujet, merci aux nombreuses personnes qui ont bien voulu prendre de leur temps pour nous transmettre leurs opinions par la voix du sondage. C'est ce qui nous a guidés pour mettre en place le plan d'action, qui a pour ambition, l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés de notre municipalité.

Cette démarche a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère de la Famille et des Aînés du Québec. Au nom de tous les membres du comité et en mon nom personnel, nous tenons à remercier notre chargée de projet, madame Guylaine Tanguay du CLD de Portneuf, pour la grandeur de la tâche effectuée ainsi que notre formateur au Carrefour Action Municipale et Famille, monsieur Jean-Pierre Lamoureux, qui nous ont soutenus tout au long de l'élaboration de la nouvelle politique familiale et sans qui nous n'aurions pu livrer un travail d'une aussi grande valeur.

Enfin, je veux remercier tous les membres du comité de la Politique de la famille et des aînés avec qui j'ai eu l'honneur de réaliser ce beau projet. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous! Merci à tous ceux et celles qui ont de près ou de loin participé d'une manière ou d'une autre à l'accomplissement de la Politique de la famille et des aînés de Saint-Ubalde. Je compte sur vous pour la réalisation des mesures de ce plan d'action.

Annie Breau

Conseillère municipale responsable des questions familles et aînés



*P*réambule :

Municipalité pionnière du penser et agir famille dans la MRC de Portneuf, en 2005, Saint-Ubalde adoptait sa première politique familiale municipale, afin d'orienter l'avenir de sa communauté avec comme objectif principal, d'améliorer le milieu de vie des familles ubaldoises.

Parce qu'elle constitue dorénavant un ensemble de bons résultats dont on reconnaît l'importance, en procédant à sa révision et à sa mise à jour, le conseil municipal réitère son engagement à penser et agir famille, en fonction des nouvelles réalités et besoins des familles.

Avec l'ajout d'un volet spécifique aux aînés, la municipalité souhaite favoriser les relations intergénérationnelles et promouvoir la participation active des aînés dans le milieu de vie. À l'instar des autres municipalités portneuvoises, la municipalité de Saint-Ubalde fait face au grand défi qu'est le vieillissement de sa population et doit en tenir compte dans les services et les activités qui vont chercher à répondre aussi à leurs réalités.

*H*istorique de la démarche :

Située à l'extrémité nord-ouest du territoire de Portneuf, la municipalité de Saint-Ubalde compte environ 1 400 habitants permanents, et elle double sa population avec la présence des résidents saisonniers qui arrivent de partout pour jouir d'un site idéal de villégiature durant la période estivale. Pour la municipalité de Saint-Ubalde, l'épanouissement des familles et l'occupation dynamique et durable du territoire sont au cœur des préoccupations des élus.

En 2005, avec la volonté du conseil municipal, la municipalité reconnaissait la nécessité d'élaborer une politique familiale visant à assurer l'amélioration constante et continue de la qualité des services municipaux pour la famille. Dans ce contexte, il était naturel d'évaluer la réalisation de la précédente politique familiale municipale, en vue de maintenir et développer un milieu de vie attractif, offrant une qualité de vie exceptionnelle aux familles ainsi qu'aux aînés. Plusieurs initiatives et activités ont depuis été mises en place dans le cadre de son déploiement.

Comité de la famille et des aînés de Saint-Ubalde

Composé de personnes représentatives du milieu, le Comité de la famille et des aînés de la municipalité de Saint-Ubalde, est le maître d'œuvre de toutes les étapes qui ont conduit à la mise à jour de la Politique de la famille et des aînés (PFM-MADA).

Instance consultative du conseil municipal, il a comme principal mandat d'élaborer la Politique de la famille et des aînés de Saint-Ubalde.



Rangée arrière : Mme Nancy Gingras, Mme Guylaine Tanguay, Mme Pierrette Therrien, M. Jean-Pierre Lamoureux, Mme Sylvie Provost, M. Robert Déry, M. Simon Frenette. À l'avant Mme Claire Morasse, Mme Stéphanie Marineau, sa fille Liliane et Mme Annie Breau.

Les membres du Comité de la famille et des aînés de Saint-Ubalde :

Mme Annie Breau,	conseillère municipale responsable des questions familles et aînés (RQF)
M. Robert Déry,	directeur des loisirs et responsable du projet pour la Municipalité
M. Simon Frenette,	citoyen engagé, représentant famille
Mme Nancy Gingras,	citoyenne engagée, représentante famille
M. Jean-Pierre Lamoureux,	formateur, Carrefour action municipale et famille (CAMF)
Mme Stéphanie Marineau,	citoyenne engagée, représentante famille
Mme Claire Morasse,	citoyenne engagée, représentante grands-parents/aînés
Mme Sylvie Provost,	citoyenne engagée, représentante famille
Mme Guylaine Tanguay,	chargée de projet, Centre local de développement de Portneuf (CLD)

Soulignons également la participation de Mme Andrée-Anne Béland du CLD de Portneuf, Mme Pierrette Therrien, M. Jacques Guillemette, Mme Chantal Lévesque et Mme Maryse Gaouette qui se sont joints au comité à certaines étapes de la démarche.



Définition de la famille

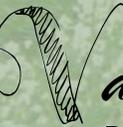
Afin d'orienter sa réflexion à partir d'une vision inclusive et commune, le Comité de la famille et des aînés définit la famille comme étant :

La cellule de base de la société et le lieu premier de l'apprentissage, de la socialisation et de la transmission du patrimoine. Elle permet aux aîné(es), aux grands-parents et aux parents de transmettre leur expertise et leurs valeurs aux générations qui les suivent et ce, dès la naissance. La famille existe sous différentes formes. Elle constitue le premier soutien de chacun de ses membres dont les liens sont immuables.



Mission de la Politique de la famille et des aînés

Cette politique veut offrir un cadre de références municipales, qui permettra le maintien de la vitalité du milieu, par la réalisation d'actions pérennes, qui répondent de meilleures façons aux besoins des enfants, des familles et des aînés, et ce, en partenariat avec le milieu.



Valeurs

Par définition, les valeurs réfèrent aux qualités morales qui orientent et désignent l'ensemble des règles relatives à la conduite humaine et sociale. Voici celles qui ont guidé les travaux du comité :

Accessibilité : aux services, à la vie communautaire et associative et au bien collectif de manière équitable.

Appartenance : à la communauté en termes d'entraide et de solidarité.

Respect : des personnes, des générations, de la diversité, du bien commun.

Solidarité : avec les familles (les parents), dans leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants et adolescents.

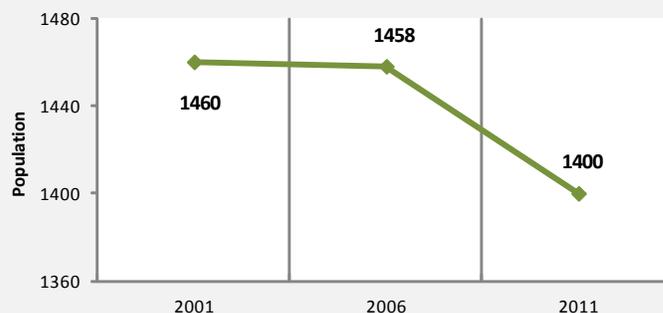
Portrait du milieu

Un portrait du milieu a été produit afin de mieux connaître les réalités évolutives des familles et des aînés de Saint-Ubalde. Les données du recensement 2011 n'étant pas toutes disponibles au moment de rédiger ce document, plusieurs données proviennent toujours du recensement de 2006.

Profil démographique

Les plus récentes statistiques de population démontrent que la population de Saint-Ubalde a diminué de 4% entre 2006 et 2011, passant de 1458 à 1403 habitants. À l'opposé, la MRC de Portneuf a connu une hausse de population pour la même période de 9%.

Évolution de la population de 2001 à 2011



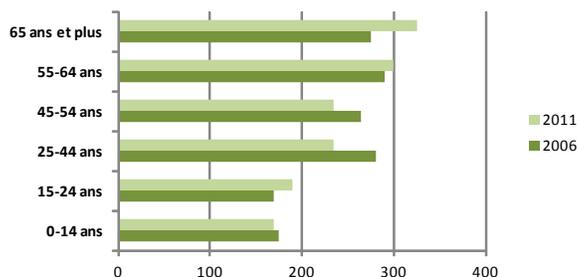
Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011

Population par groupe d'âge

Entre 2006 et 2011, Saint-Ubalde a connu des diminutions de population dans les tranches d'âge 0-14 ans, 25-44 ans et 45-54 ans. L'augmentation enregistrée dans le groupe 15-24 ans est largement supérieure à celle de la MRC de Portneuf.

Selon les données de Statistique Canada, la population en âge de travailler, représentée par les 20-64 ans, a enregistré une diminution de 7,6 % entre 2006 et 2011, passant de 915 à 845. Le nombre de personnes du groupe d'âge 15-24 ans est resté le même. Des gains ont toutefois été enregistrés dans les groupes 55-64 ans et 65 ans et plus.

Population par groupe d'âge 2006 à 2011



Source : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2011.

Âge médian

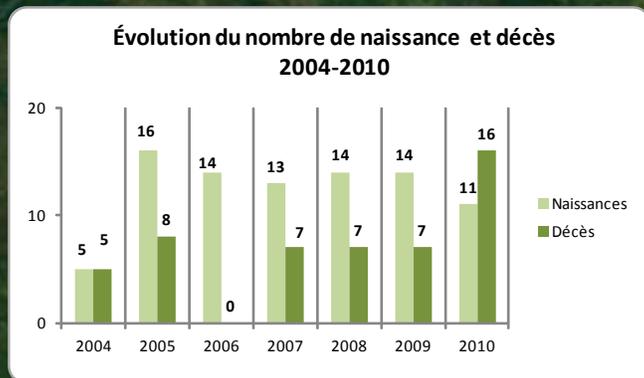
En 2011, l'âge médian de la population de Saint-Ubalde était nettement supérieur à celui des territoires illustrés, soit 52,2 ans.

	2006	2011
Saint-Ubalde	48,9 ans	52,2 ans
MRC de Portneuf	44,9 ans	46,4 ans
Capitale-Nationale	42,2 ans	43,6 ans
Le Québec	41,0 ans	41,9 ans

Source : Statistique Canada, Recensements 2006 et 2011.

Évolution du nombre de naissances et de décès de l'année 2004 à 2010

- On remarque une variation du nombre de naissances et de décès entre 2004 et 2010. Le nombre de naissances le plus élevé a été enregistré en 2005 et le nombre de décès le plus élevé a été enregistré en 2010.
- Mis à part en 2004 où le solde était à 0 et 2010 avec un solde négatif, l'accroissement naturel a toujours été positif, permet tant ainsi un nombre suffisant de naissances pour combler les décès.



Source: Institut de la statistique du Québec,

Immigration

- Selon les données les plus récentes à cet effet (recensement 2006), on recense 10 immigrants à Saint-Ubalde. Dans la MRC de Portneuf, l'immigration est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur.

Mobilité de la population

- La population de Saint-Ubalde est peu mobile selon les données de 2006 puisque 96,7 % demeuraient dans la municipalité un an auparavant et 93,6 % de la population habitaient Saint-Ubalde cinq ans auparavant, ce qui est similaire aux taux de la MRC de Portneuf.

Profil socio-économique

Revenus

- Globalement, en 2005, le revenu médian, tous types de familles confondus pour Saint-Ubalde (45 308 \$), est inférieur à celui de la MRC (56 146 \$) et à celui de l'ensemble du Québec (58 678 \$).
- Toutefois, étonnamment, le revenu médian des familles monoparentales est nettement supérieur à ceux de la MRC de Portneuf et du Québec.
- En 2005, la proportion du revenu provenant des paiements de transferts gouvernementaux est plus élevée (20,7 %) que celle de la MRC (17,3 %) et de l'ensemble du Québec (13,9 %).

Emplois

Pour la période 2001 à 2006, les taux d'activité et d'emploi étaient à la hausse et se situaient légèrement au-dessus de la moyenne régionale, mais en-dessous de la moyenne provinciale.

- Entre 2001 et 2006, le taux de chômage de Saint-Ubalde a chuté de façon spectaculaire passant de 9,7% à 3,9%.
- En 2006, 58 % de la population active en emploi de Saint-Ubalde, travaillaient dans les limites de la municipalité et 22 % dans une autre municipalité de la MRC de Portneuf. C'est donc 80% des travailleurs qui occupaient un emploi à même la MRC de Portneuf.
- En 2006, 63 % des emplois occupés par la population active de Saint-Ubalde relevaient du secteur tertiaire.

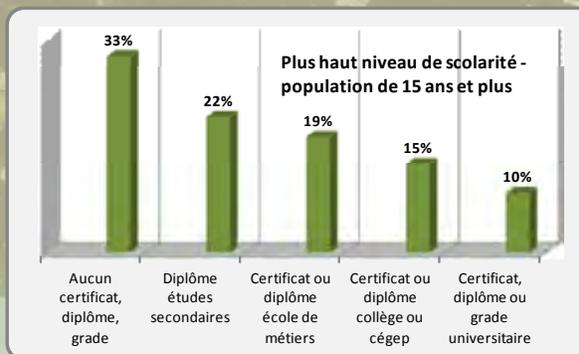
Secteurs d'activité	n	%
Agriculture et autres ressources	125	16,7%
Construction	15	2,0%
Fabrication	135	18,0%
Commerce de gros	30	4,0%
Commerce de détail	105	14,0%
Finance et service immobilier	40	5,3%
Soins de santé et services sociaux	65	8,7%
Services d'enseignement	75	10,0%
Services de commerce	85	11,3%
Autres services	75	10,0%

Source : Statistique Canada, Recensements 2006



Scolarisation

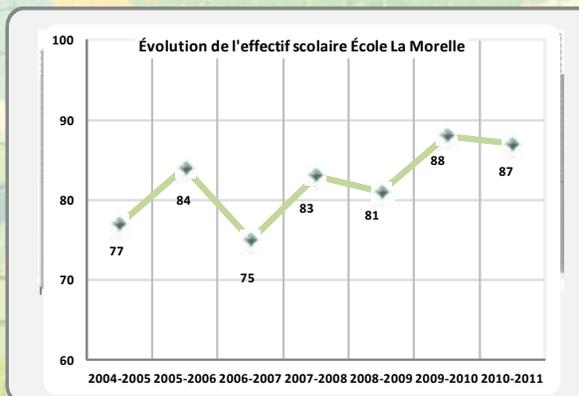
• En 2006, 33 % de la population de 15 ans et plus ne détenait aucun diplôme; 10 % de la population de 15 ans et plus de Saint-Ubalde possédait un certificat, diplôme ou grade universitaire; près du quart, soit 22 % de la population de 15 ans et plus, possédait un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent comme plus haut degré atteint, ce qui est relativement similaire à la MRC, avec 24 %.



Source : Statistique Canada, Recensements 2006

Évolution de l'effectif scolaire de l'école primaire la Morelle 2004-2011

• Contrairement à une majorité d'écoles de la Commission scolaire de Portneuf, l'effectif scolaire de niveau primaire, incluant maternelle 4 et 5 ans de Saint-Ubalde, a connu une augmentation depuis quelques années.



Source : Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport 2011

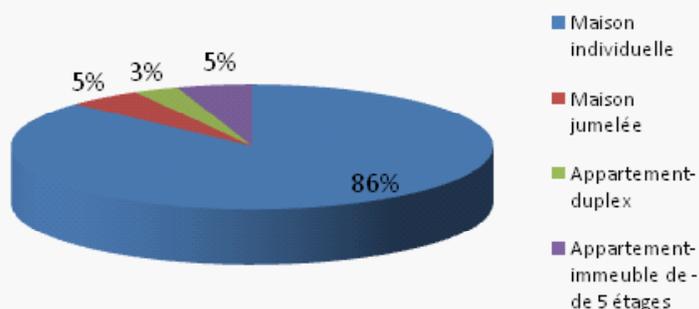
99 élèves à l'école La Morelle en 2011-2012 :

4 ans	5 ans	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
20 élèves	9 élèves	17 élèves	8 élèves	11 élèves	10 élèves	17 élèves	7 élèves

Logement et habitation

- En 2011, les maisons individuelles représentaient 86 % des logements privés occupés, ce qui est largement supérieur à l'ensemble de la MRC de Portneuf.
- En 2011, 91 % des ménages de Saint-Ubalde étaient propriétaires de leur logement.

Répartition des logements selon le type en 2011



Source : Statistique Canada, Recensements 2011

- Pour l'exercice financier 2012, selon le rôle d'évaluation de la MRC de Portneuf, la valeur moyenne des résidences à un logement a connu une hausse significative de l'ordre de 40 % entre 2008 et 2012 (112 098 \$ en 2012), comparativement à 31 % pour l'ensemble de la MRC (153 462 \$ en 2012).
- Malgré cette augmentation marquée, Saint-Ubalde arrive au 13^{ième} rang sur 18 des municipalités ayant une valeur moyenne uniformisée de ses résidences à un logement les moins élevées, dans la MRC de Portneuf.
- Entre 2001 et 2011, le nombre de permis de constructions neuves, résidences principales, est demeuré relativement stable, soit environ 10 nouvelles constructions annuellement.

Profil démographique des familles

Les familles : Définition du terme « Famille de recensement » utilisé par Statistique Canada : couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

- En 2011, 80 % des gens de Saint-Ubalde faisaient partie d'une famille de recensement tandis que 20 % vivaient seules.

Repartition des familles selon la structure familiale

- Le nombre de familles a subi une diminution de 2006 à 2011, passant de 435 à 420. De plus, on observe des changements dans les structures familiales.
- En proportion, Saint-Ubalde compte 8 % de familles monoparentales en 2011, ce qui est inférieur à la moyenne régionale portneuvoise.

Nombre et types de familles à Saint-Ubalde

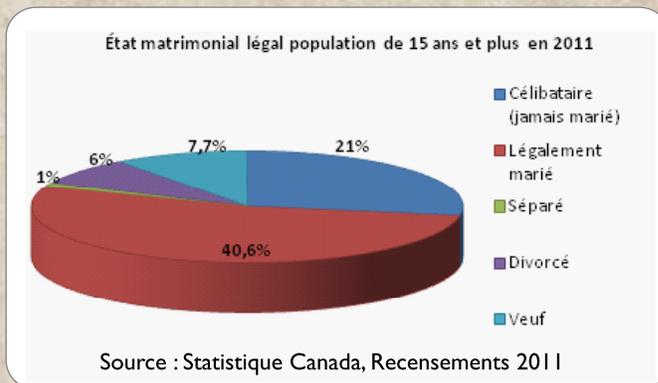
	2001	2006	2011
Couples mariés	280	255	240
Couples en union libre	110	140	145
Familles monoparentales	20	40	35
Nombre total de familles	410	435	420

Source : Statistique Canada, Recensements 2011.

Taille de la famille de recensement en 2011

	Nombre de familles
2 personnes	265
3 personnes	65
4 personnes	65
5 personnes ou plus	25
Nombre total de familles	420

- Entre 2006 et 2011, l'état matrimonial légal de la population âgée de 15 ans et plus a peu évolué. On note toutefois une diminution marquée du statut de célibataire, passant de 38,5% à 21 %.



Revenus

- En 2005, le revenu médian des familles comptant un couple marié (45 308 \$) était inférieur à celui de la MRC de Portneuf (57 146 \$) et du Québec (63 327\$).

Les jeunes

Effectif scolaire

- Contrairement à une majorité d'écoles de la Commission scolaire de Portneuf, l'effectif scolaire de niveau primaire de Saint-Ubalde a connu une augmentation depuis quelques années.
- En septembre 2012, 36 adolescents fréquentaient l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carières et 2 autres, l'école secondaire Louis-Jobin de Saint-Raymond.

Jeunes de 0 à 18 ans :

- En 2011, Saint-Ubalde comptait 215 jeunes de 0 à 18 ans.

Nombre de jeunes de 0 à 18 ans

Âge	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total
Nombre	70	50	50	15	10	15	5	215

Source : Statistique Canada, Recensements 2011.

Les aînés

Viellissement de la population

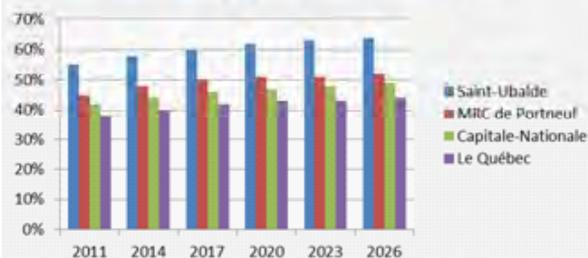
- Le vieillissement de la population de Saint-Ubalde se traduit par une augmentation de 12,3% de la population de 50 ans plus entre 2001 et 2011.
- En 2011, 54,3% de la population est âgée de plus de 50 ans, la municipalité de Saint-Ubalde se situe exæquo au 1er rang des municipalités ayant la plus forte proportion de personnes de 50 ans et plus dans la MRC de Portneuf, avec Sainte-Christine-d'Auvergne.
- En 2011, le poids démographique des 50 ans et plus de Saint-Ubalde (54,3 %) était donc supérieur à celui de la MRC de Portneuf (44 %), de la Capitale-Nationale (41 %) et de la province de Québec (38%).

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011.

Évolution du poids démographique des 50 ans et +



Projections 2011-2026 Poids démographique des 50 ans et plus



Répartition par groupe d'âge et par sexe

- En 2011, la répartition des personnes âgées de 50 ans et plus par sexe ne démontrait pas de disparité majeure. Il y a toutefois un peu plus d'hommes (375) que de femmes (370) âgés de 50 ans et plus.

Répartition des 50 ans et plus par groupe d'âge et par sexe en 2011

	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
50 à 54 ans	135	75	55
55 à 59 ans	150	75	75
60 à 64 ans	150	75	70
65 à 69 ans	115	60	50
70 à 74 ans	70	30	40
75 à 79 ans	50	25	25
80 à 84 ans	50	20	30
85 ans et plus	40	15	25
Total	760	375	370

Source : Statistique Canada, Recensements 2011.

Revenus

- En 2006, Saint-Ubalde se classe au 15^e rang des municipalités portneuvoises quant au revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus, soit 16 960 \$.

Le résultat des consultations auprès des familles et des aînés :

Afin de bonifier notre connaissance quant aux besoins actuels et évolutifs des familles et des aînés de Saint-Ubalde, une vaste consultation publique a été effectuée de février à mai dernier. Dans ce contexte, les enfants et les adolescents ont aussi été consultés. Voici en bref, les principaux résultats de notre enquête.

Général

- 250 personnes ont répondu au questionnaire, pour un taux de réponse de 23 %.

Profil des répondants

- 65 % des répondants sont des femmes;
- la moyenne d'âge des répondants est de 55 ans.

Habitation

- 85 % des répondants sont propriétaires de leur résidence;
- les répondants demeurent à Saint-Ubalde depuis 35 ans en moyenne.

Vivre à Saint-Ubalde

- Les principales raisons évoquées pour vivre à Saint-Ubalde sont : être natif de la municipalité, la tranquillité et la proximité des emplois.
- Les principales raisons évoquées qui pousseraient les répondants à quitter Saint-Ubalde sont : l'absence ou la distance de certains services et ensuite, des raisons relatives à l'emploi.
- 86 % des répondants recommanderaient Saint-Ubalde comme milieu de vie favorable pour l'établissement d'une famille ou comme lieu de résidence.

Communications

- Le bulletin municipal le St-U est consulté par 92% des répondants.
- Seulement 28 % des répondants ont mentionné consulter le site Internet de la Municipalité.

Connaissance des interventions existantes en faveur des familles et des aînés

- 75% des 24 mesures présentées sont connues par 50 % et plus des répondants;
- les mesures les moins connues des répondants sont : la tarification régressive pour le 3ième enfant d'une même famille aux activités de loisirs, la nomination d'une élue responsable des questions familles et aînés et le dépliant promotionnel de la Municipalité.

Satisfaction en regard des activités et services offerts par la Municipalité

- Globalement, 58 % des répondants sont très satisfaits ou satisfaits des 42 éléments mentionnés dans le questionnaire. Toutefois, il est à noter que 39 % des répondants ont mentionné ne pas savoir ou n'ont pas répondu.
- Les points qui ressortent comme les plus satisfaisants sont les heures d'ouverture des services municipaux, la propreté des espaces verts et des lieux publics, l'embellissement de la municipalité, le service à la clientèle à l'hôtel de ville.
- Parmi les points qui ressortent comme les moins satisfaisants sont l'entretien des voies publiques, le service des travaux publics, l'aménagement des lieux publics et la sensibilisation et protection de l'environnement.

Intérêt pour l'ajout des activités et services

- Les répondants ont démontré de l'intérêt à voir développer un programme d'incitatifs afin de stimuler l'arrivée de nouveaux résidents, pour un service de plats prêts à manger, pour l'évaluation des besoins au niveau du logement pour les familles à faible revenu et l'installation d'une glissade extérieure hivernale.

Accès aux personnes à mobilité restreinte

- 50 % des répondants confirment que de façon générale, les accès dans les lieux publics de Saint-Ubalde, pour les personnes à mobilité restreinte, sont assez satisfaisants et sécuritaires.

Services de garde

- 14 % des répondants utilisent un service de garde.

Pratique des loisirs

- 74 % des répondants pratiquent des activités de loisirs dans la municipalité;
- 45 % des répondants pratiquent une activité de loisir dans un autre endroit que Saint-Ubalde dont Saint-Casimir, Québec, Lac-aux-Sables et Trois-Rivières;
- les activités pratiquées par les répondants sont très variées, mais voici les plus fréquemment citées : la marche, la randonnée, la raquette, la baignade et le vélo ;
- les principales contraintes quant à la participation des familles et aînés aux activités sont : le manque de temps, les conflits d'horaire avec le travail ainsi que d'autres contraintes.

Besoins à prioriser dans la Politique de la famille et des aînés

- Les cinq besoins jugés les plus importants parmi ceux mentionnés sont :
 - Hébergement pour les aînés (40%);
 - Activités sportives et culturelles (34 %);
 - Réseau d'entraide (30%);
 - Soutien aux aînés (30%);
 - Informations sur les services et activités visant les familles et les aînés (28 %).

Services d'aide et activités intergénérationnelles

- 71 % des répondants ont un intérêt à utiliser des services d'aide pour divers travaux d'entretien et services à domicile (soins de santé à domicile, ménage, tonte de pelouse, popote roulante, peinture, etc.);
- 55 % des répondants ont un intérêt à participer à des activités intergénérationnelles.

Implication des citoyens pour améliorer la qualité de vie

- À la question: « Comment pouvez-vous vous impliquer? », les gens ont répondu: « bénévolement », 34%, « pas de disponibilité pour le moment », 27%, « popote, soutien à domicile, travaux d'entretien, loisirs, comités divers etc. », 1%.



Conclusion - quelques éléments-clés à retenir et/ou à prendre en compte devant les constats observés: vieillissement accéléré de la population, basse scolarité et faibles revenus, mais, bonheur d'habiter Saint-Ubalde malgré des lacunes liées à l'éloignement des services de proximité.

- Favoriser la rétention de la population de Saint-Ubalde.
- Favoriser l'attraction et l'accueil de nouvelles familles avec enfants.
- Promouvoir la qualité de vie de Saint-Ubalde.
- Importance de faire circuler l'information grâce à des outils efficaces de communication.
- Favoriser l'implication bénévole.
- Se préoccuper de la population vieillissante.
- Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.
- Développer des activités et des loisirs pour les familles, les enfants, les adolescents et les aînés.

Consultation auprès des jeunes du primaire et du secondaire

Général

- 52 enfants âgés de 7 à 12 ans ont répondu à ce questionnaire;
- 21 adolescents âgés de 13 à 17 ans ont répondu à ce questionnaire.

Intérêt à vivre à Saint-Ubalde

- 50 enfants et 20 adolescents ont répondu aimer vivre à Saint-Ubalde;
- parmi les réponses, on retrouve : « beau village, la nature, les lacs », « il y a beaucoup d'activités », « le calme et la tranquillité de l'endroit », « pas beaucoup de pollution », « j'aime la campagne, il y a beaucoup d'espace pour faire des activités », « j'aime Saint-Ubalde, les gens sont gentils » ;
- les adolescents pensent toutefois qu'il manque de jeunes et d'activités pour eux.

Activités et lieux de rencontres

- Les jeunes aimeraient qu'il y ait plus d'activités et de lieux de rencontres à leur disposition;
- plusieurs idées d'activités ont été proposées par les jeunes. En voici quelques-unes : « Maison des jeunes », « skate-park », « hockey cosom », « patinoire extérieure » etc.

Attentes envers la Municipalité

- Parmi les attentes mentionnées : « skate-park », « des sports », « un autre parc avec des jeux d'eau », « gestes écoresponsables », « piste cyclable », etc.

Activités intergénérationnelles

- Les jeunes ont, de façon générale, de l'intérêt à participer à des activités intergénérationnelles; plusieurs idées, différentes les unes des autres, ont été portées à notre attention.

A photograph of a person wearing a red jacket and a tan cap, rowing a green boat on a body of water. The person is seen from the side, looking towards the right. The water is dark and reflects the boat. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting a forest or trees. A vertical decorative border with colorful squares runs down the right side of the page.

Besoins et préoccupations prioritaires

- Pour les enfants, les deux besoins/préoccupations les plus mentionnés parmi les choix de réponses sont : « organiser de nouvelles activités » et « avoir plus d'endroits pour se rencontrer et pour faire des activités »;
- pour les adolescents, les deux besoins/préoccupations les plus mentionnés sont : « avoir plus d'endroits pour se rencontrer et pour faire des activités » et « organiser de nouvelles activités ».

Implication pour améliorer la qualité de vie

- Voici quelques moyens que les jeunes ont mentionné pouvoir faire pour améliorer la qualité de vie : « gestes écoresponsables », « aider les gens qui en ont besoin », « participer et s'impliquer lors des activités ».

Il est à noter que les répondants (familles, aînés et jeunes) ont donné plusieurs suggestions concrètes et précises en ce qui a trait aux activités, aux loisirs et aux améliorations à apporter dans la municipalité. Ces suggestions ont évidemment été prises en compte dans le plan d'action. Elles seront aussi extrêmement utiles notamment pour l'élaboration de la programmation des loisirs.



Principes directeurs et objectifs généraux

Principes directeurs

Les principes directeurs retenus se veulent les lignes directrices qui ont conduit à l'élaboration de la Politique familiale municipale et des aînés et de son plan d'action. Inspirés des valeurs précédemment listées, ces principes directeurs guideront les élus municipaux dans la prise de décision.

- *Penser et agir famille et aînés*

La municipalité de Saint-Ubalde s'engage à adopter un mode décisionnel « Penser et agir en faveur des familles et des aînés ».

- *Favoriser le vieillissement actif*

La municipalité s'engage à permettre, encourager et promouvoir le vieillissement actif dans la municipalité.

- *L'inclusivité*

La municipalité reconnaît que la famille est évolutive, en fonction de sa trajectoire de vie, et convient de l'existence de besoins variés et spécifiques aux parents et enfants.

- *L'identité culturelle*

La municipalité entend mettre en valeur son histoire, son patrimoine et le développement culturel.

- *Concertation et partenariat*

La municipalité reconnaît l'importance de travailler de concert avec les partenaires du milieu afin de mettre en œuvre des programmes et services à l'intention des familles et des aînés.

- *Pérennité des actions*

La municipalité entend miser sur les initiatives déjà existantes afin de les améliorer pour répondre aux besoins des familles et des aînés.

Objectifs généraux

- Promouvoir la vie familiale et encourager la participation des familles et des aînés dans leur milieu de vie;
- offrir un cadre de vie permettant l'épanouissement des familles et des aînés, en tenant compte de leurs aspirations et de leur désir de demeurer dans leur milieu;
- optimiser les ressources du territoire dans le respect des principes de développement durable;
- favoriser la venue de nouvelles familles dans la municipalité et faciliter leur intégration;
- promouvoir l'installation et le maintien d'entreprises, afin d'assurer l'emploi de qualité dans le milieu;

Champs d'intervention

Le portrait du milieu et les consultations municipales menées auprès de la population ont permis au comité et au conseil municipal d'identifier des champs d'intervention à prioriser.



Champ d'intervention : environnement et qualité du milieu de vie

Objectif : Promouvoir l'importance de protéger l'environnement.

- Développer une philosophie éco responsable dans l'organisation d'activités municipales.
- Poursuivre la sensibilisation auprès des familles sur l'importance d'économiser l'eau potable.
- Diffuser les résultats sur la qualité de l'eau de l'aqueduc afin de limiter l'utilisation des bouteilles d'eau.
- Adopter une mesure sur l'utilisation des pichets d'eau dans le cadre des activités et événements municipaux.
- Promouvoir le recyclage de l'eau de pluie auprès des familles et des aînés.
- Favoriser la concertation avec les associations riveraines et organismes de protection des plans d'eau.
- Installer davantage de bacs de recyclage et de poubelles dans les lieux publics.
- Développer une fiche d'interprétation afin de faciliter l'utilisation des outils de recyclage.
- Promouvoir l'ajout des bacs de compostage dès 2013 et faciliter son application.
- Poursuivre l'installation de conteneurs semi-enfouis aux endroits stratégiques.
- Publier régulièrement, dans le bulletin municipal, une chronique à caractère environnemental et écoresponsable.
- Poursuivre le partenariat avec l'école primaire afin de permettre les initiatives environnementales.
- Mobiliser les familles et les aînés à s'impliquer au comité d'embellissement de la municipalité.

Objectif : Dynamiser le cœur du village afin de centraliser les services, favoriser le vieillissement actif et développer un lieu de rassemblement citoyen.

- Harmoniser l'image du centre du village afin de se donner un caractère identitaire et un pouvoir d'attraction faisant ressortir l'histoire, le patrimoine et la culture.

Champ d'intervention : *loisirs, sports et culture*

Objectif : Améliorer l'offre d'activités et d'infrastructures pour les jeunes, les familles et les aînés.

- Offrir une programmation de loisirs renouvelée, pour tous les âges, adéquate et complémentaire à celle déjà offerte dans les municipalités limitrophes.
- Développer une offre d'activités intergénérationnelles spécifiques.
- Prévoir des activités pour les parents pendant que les enfants sont en activité et vice versa.
- Démarrer un club de marche.
- Soutenir l'organisation d'activités pour les familles et les élèves durant la semaine de relâche.
- Recruter des jeunes afin de mettre en place un comité d'animation jeunesse et développer l'offre d'activités PAR et POUR les jeunes.
- Aménager un parc de jeux d'eau.
- Installer une glissade publique extérieure en hiver.
- Analyser la possibilité de réaménager le Skate-parc à l'intérieur de l'aréna.
- Offrir l'accès des jeunes à la salle de jeux et l'utilisation des équipements ludiques disponibles et par la même occasion permettre un lieu de rencontre.
- Installer une table à langer à la salle paroissiale.

Objectif : Faciliter la participation des familles et des aînés aux activités sportives, culturelles et communautaires.

- Faire connaître la politique de tarification des activités de loisirs municipaux.
- Faire la promotion des activités gratuites de loisirs.
- Bonifier la diffusion de la programmation des loisirs et activités de la municipalité.
- Développer au besoin un partenariat avec Accès loisirs.
- Tenir une activité « échange d'équipements sportifs ».

Champ d'intervention : vie communautaire et associative

Objectif : Augmenter le sentiment d'appartenance à la communauté.

- Collaborer avec les écoles primaire et secondaire, avec Centraide, ainsi qu'aux activités de sensibilisation au bénévolat « Matinée scolaire » et « Ados solidaires ».
- Poursuivre l'implantation de panneaux d'interprétation de l'histoire de Saint-Ubalde.

Objectif : Favoriser la participation de toutes les générations à la vie communautaire de Saint-Ubalde.

- Organiser et maintenir les différents rassemblements ou fêtes de la municipalité.
- Profiter de l'achalandage du Parc naturel régional de Portneuf pour susciter l'implantation d'un lieu de rencontre de type « café/repas/repos ».

Objectif : Améliorer l'offre et la connaissance des services en faveur des familles et des aînés tout en impliquant la communauté.

- Promouvoir les initiatives d'employabilité jeunesse afin d'offrir des services d'aide ou effectuer divers travaux intérieurs et extérieurs.
- Initier un réseau entraide/échange.
- Poursuivre la chronique spécifique à la démarche PFM-MADA dans le bulletin municipal.
- Faire la promotion des actions familles tenues par les organismes du milieu et leur fournir une visibilité sur le site internet de la Ville.

Objectif : Favoriser l'arrivée de nouveaux résidents.

- Développer une stratégie d'accueil.
- Préparer une pochette de bienvenue à remettre aux nouveaux arrivants et cadeau de bienvenue.
- Instaurer un système de parrainage.

Champ d'intervention : éducation et services de garde

Objectif : Diversifier l'offre de services de garde et assurer les services.

- Améliorer notre connaissance des besoins des familles en regard de l'offre de services de garde.
- Favoriser la formation de gardiens avertis afin d'assurer l'offre de services de garde à domicile.
- Assurer les services du camp de jour estival jusqu'à la rentrée scolaire, en collaboration avec les partenaires du milieu.
- Faciliter la mise en place de services de garde atypiques.

Objectif : Bonifier la diffusion de l'information quant aux services éducatifs.

- Diffuser annuellement dans le St-U, la chronique du maire soulignant les efforts, la persévérance et la réussite scolaire.
- Utiliser le milieu scolaire pour informer les familles sur les activités offertes dans la municipalité.
- Faire la promotion du point de services d'éducation des adultes de l'ouest.

Champ d'intervention : santé et sécurité

Objectif : Améliorer la sécurité des familles et des aînés.

- Instaurer des mesures de réduction de vitesse et une signalisation routière préventive dans les limites du village.
- Augmenter la présence policière aux endroits problématiques et réduire la vitesse dans la municipalité.
- Améliorer le déneigement des voies publiques.
- Favoriser l'implantation d'une voie réservée aux véhicules de types VTT, motoneige.
- Poursuivre l'amélioration de l'éclairage dans les rues et les rangs.
- Installer des panneaux aux entrées du village arborant un slogan de prévention afin d'inciter les automobilistes à adopter des comportements routiers responsables et sécuritaires ex : « Tu es déjà en vacances : ralentis » ou « Tes vacances commencent ici ; ralentis »

Objectif : Assurer la sécurité sur les plans d'eau.

- Favoriser la concertation entre les associations et principaux intervenants riverains.

Objectif : Améliorer l'accès aux services médicaux d'urgence.

- Consolider l'offre de services de santé et assurer sa pérennité.
- Analyser la possibilité de ramener le service ambulancier dans la municipalité, en partenariat avec le secteur privé.
- Mettre en place une équipe d'intervention de premiers soins.
- Étudier la possibilité d'acquérir un second défibrillateur et permettre une utilisation itinérante.
- Maintenir les pressions politiques afin d'assurer les services d'urgence à Saint-Marc-des-Carières.

Objectif : Augmenter la sécurité piétonnière des enfants aux abords de l'école et dans les aires de débarquement des élèves.

- Identifier et aménager un espace de débarquement sécuritaire, afin de déposer les enfants à l'école primaire.
- Identifier des zones de traverse piétonnière.

Champ d'intervention : aménagement du territoire, habitation et transport

Objectif : Tenir compte des besoins des familles et des aînés dans l'aménagement des lieux publics et du territoire de Saint-Ubalde.

- Améliorer l'accessibilité physique aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.
- Établir, avec les partenaires, des incitatifs à l'adaptation des commerces et des lieux publics et communautaires, aux besoins des familles et des aînés.

Objectif : Favoriser le maintien à domicile des aînés et des personnes à mobilité restreinte.

- Diffuser et informer la population au sujet des différents programmes de rénovation et d'adaptation de domiciles.
- Faire la promotion des mesures de soutien aux familles hébergeant des personnes proches.
- Faire l'analyse de nouvelles formules de résidence, telles que la cohabitation/maison intergénérationnelle.
- Exercer un pouvoir d'influence auprès des organismes afin de leur permettre de remplir leur mission à cet effet.

Objectif : Voir au développement du Parc Naturel régional de Portneuf et du sentier national équestre.

- Analyser le potentiel récréotouristique du projet de Parc Natuel régional de Portneuf pour les familles et les aînés.

Objectif : Assurer un accès public aux plans d'eau de la municipalité.

- Protéger sur chacun des plans d'eau, un terrain public.

Objectif : Mettre en place une stratégie d'attraction pour les familles souhaitant s'établir à Saint-Ubalde.

- Faciliter l'accès à la propriété pour les familles et les aînés souhaitant s'établir à Saint-Ubalde.
- Faire la promotion des avantages concurrentiels relatifs à l'acquisition d'une résidence à Saint-Ubalde.
- Offrir des incitatifs à la construction ou à l'achat.
- Évaluer les besoins de logement pour les familles à faible revenu et les programmes d'accessibilité à des logements à prix modiques.

Objectif : Favoriser les échanges intergénérationnels, la transmission des savoirs et augmenter le sentiment d'appartenance.

- Mettre sur pied le projet collectif de forêt nourricière.

Champ d'intervention : administration municipale et communications

Objectif : Adapter le mode de gestion de la Municipalité au réflexe «penser et agir famille et aînés».

- Nommer, à chaque élection municipale, un élu qui sera responsable des questions famille et aînés et qui présidera le Comité de suivi du plan d'action.
- Maintenir en place un Comité de la famille et des aînés permanent afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre de la politique et de son plan d'action.
- Consulter le Comité d'encadrement de la famille et des aînés sur toutes les mesures et décisions ayant un impact sur les familles et les aînés.
- Nommer un représentant du Comité de la famille et des aînés au Comité de développement durable de Saint-Ubalde.
- Prévoir une enveloppe budgétaire annuelle pour mener ces activités.

Objectif : Améliorer l'accès à l'information municipale et aux services municipaux.

- Élaborer un plan de communication afin de faire la promotion de la municipalité.
- Bonifier le site Internet de la Municipalité pour en faire un outil d'information et de référence incontournable. Poursuivre la collaboration aux différentes tables ou structures de concertation locale et /ou régionale sur la famille et les aînés.
- Prévoir un espace pour recevoir les suggestions des familles et des aînés.
- Faire la promotion du site internet de la municipalité, en tant qu'outil de référence.

Mise en œuvre et mécanisme de suivi

La Politique de la famille et des aînés de Saint-Ubalde étant adoptée par le conseil municipal, le Comité de la famille et des aînés poursuivra son mandat, en collaboration avec le conseil municipal et les employés de la ville afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre de son plan d'action. De plus, sous l'égide de l' élu responsable des questions familiales, il poursuivra son rôle d'instance consultative auprès de la Municipalité en ce qui a trait aux mesures et décisions ayant un impact sur la vie des familles et des aînés.

Conclusion et remerciements

La municipalité de Saint-Ubalde est très fière de sa Politique de la famille et des aînés et tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à sa mise à jour et à sa bonification. La Municipalité remercie particulièrement tous les membres du Comité de la famille et des aînés qui se sont généreusement impliqués tout au long de la démarche.

Par ailleurs, une mention de remerciement est adressée à tous ceux et celles qui ont complété le questionnaire dans le cadre de la démarche consultative ainsi qu'aux élus et les employés municipaux qui ont collaboré à la réalisation de la Politique de la famille et des aînés.

Dans un même ordre d'idée, la Municipalité remercie chaleureusement le ministère de la Famille et des Aînés, le Carrefour Action municipale et famille et le CLD de Portneuf pour leur soutien financier et technique.

Bibliographie

Carrefour action municipale et famille, Guide d'information sur la politique familiale municipale (PFM), mise à jour 2009.

Carrefour action municipale et famille, Outils d'information pour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), 2010.

Gouvernement du Québec, Favoriser le vieillissement actif au Québec, 2010.

Statistique Canada, Profil des communautés 2001 (issu du recensement 2001).

Statistique Canada, Profil des communautés 2006 (issu du recensement 2006).

Statistique Canada, Profil des communautés 2011 (issu du recensement 2011).

Institut de la statistique du Québec.

Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport.

Portrait et perspectives des 50 ans et plus dans Portneuf (SADC de Portneuf, Genivar, novembre 2008).

Politique familiale de Saint-Ubalde, 2005.

Plan de développement stratégique de Saint-Ubalde 2009-2014.

Plan de développement durable, Municipalité de saint-Ubalde, avril 2012.

Sites Internet

Carrefour action municipale et famille : www.carrefourmunicipal.qc.ca

Institut de la statistique du Québec : www.isq.gouv.qc.ca

Ministère de la Famille et des Aînés : www.mfa.gouv.qc.ca

Municipalité de Saint-Ubalde : www.saintubalde.com

Statistique Canada : www.statcan.gc.ca

Coordination :

Centre local de développement de Portneuf.

Recherches et rédaction :

Centre local de développement de Portneuf et Comité de la famille et des aînés de Saint-Ubalde.

Revision:

Centre local de développement de Portneuf et Carrefour action municipale et famille.

Graphisme :

Édith Julien

Logo :

M. Robert Julien



Municipalité de Saint-Ubalde

427-B boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
Téléphone : 418 277-2124
info@saintubalde.com
www.saintubalde.com



Centre local de développement

